

Les 5 étapes de votre démarche en VAE

Etape 1 : Tout commence par une réflexion personnelle

Etape 2 : Je vérifie la faisabilité de mon projet VAE

Etape 3 : Je renseigne le LIVRET 1, dit Livret de recevabilité, que je fais ensuite parvenir à l'Agence des Services et de Paiement à Limoges

Etape 4 : J'attends la décision de l'ASP-Limoges

Etape 5 : Lorsque je reçois le résultat de ma recevabilité pour entrer dans le dispositif VAE, je peux décider soit :

- a) De rédiger mon LIVRET 2 seul(e), ou bien
- b) de Me faire accompagner dans la rédaction de mon LIVRET 2

Retrouvez la suite sur notre SITE à la page [VAE DEAES \(Dépt58\)](#)

Nous contacter

Courriel :

Pour plus d'infos
armoniaformation@gmail.com

Téléphone : 03 86 27 03 35

Voir le calendrier des permanences téléphoniques en bas de page sur notre [SITE](#)

Dispositif d'Accompagnement en VAE
Pôle : Clamecy – Cosne - Puisaye

<http://www.armoniaformation.fr/>

ARMONIA FORMATION

Accompagnement en Validation des
Acquis de VOTRE Expérience.

Dispositif d'accompagnement en VAE
Pôle : Clamecy – Puisaye – Cosne sur Loire



**Diplôme d'Etat d'Accompagnant
Educatif et Social**

*Spécialité Accompagnement
de la Vie à Domicile.*



Le Savoir en Partage

n° D.A. 27 58 00 721 58

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Veuillez trouver ci-joint le livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2) pour le **DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL**
SPECIALITE ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE A DOMICILE

Nom et prénom du candidat : _____

Référence dossier : (13 chiffres)

1. Veuillez conserver une copie vierge de ce livret au cas où des corrections seraient nécessaires.
 2. Une fois complété, garder l'original au LIAEC. Si vous souhaitez être en possession avec le jury.
 3. Adresser en un seul envoi 4 EXEMPLAIRES (originaux et copies) :
 - 03 exemplaires aux services de l'Etat (à l'adresse indiquée)
 - 1 exemplaire à l'organisme de formation (à l'adresse indiquée)
 - 1 exemplaire à l'organisme de formation (à l'adresse indiquée)

ABB - UNAFACES
 Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales
 - Service Livret 2 -
 15 rue Léon Waerha - CS 70902
 87107 LIMBOURG cedex 1

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social *Spécialité Accompagnement de la Vie à domicile*

Candidat(e) en V.A.E., ce dispositif vous concerne si :

➤ Vous disposez d'une **expérience professionnelle significative** au regard du référentiel de compétences du D.E.A.E.S., dans la spécialité de l'accompagnement de la vie à domicile.

➤ Si vous êtes **suffisamment motivé(e)** pour entreprendre un important travail d'écriture.

➤ Et en **capacité** à rendre compte de vos activités par la **production d'un écrit structuré**.

Notre dispositif comprend :

- 1/ Des entretiens en présentiel
- 2/ Des relectures annotées de vos écrits
- 3/ Une préparation à l'entretien d'octroi

Processus d'admission

Entretien de positionnement : Celui-ci vise à vérifier avec vous, la faisabilité de votre projet en Validation des Acquis de votre Expérience.

Procédure :

➤ Nous échangeons autour de votre expérience et de votre projet en VAE.

➤ Nous réalisons un 1^{er} repérage des situations à décrire dans le cadre de votre Livret 2.

➤ Nous évaluons votre capacité à produire un écrit.

➤ Nous vous faisons part de notre décision pour bénéficier de notre dispositif d'accompagnement VAE.

Pour plus d'infos : Visitez notre [SITE](#)



« L'Accompagnant Educatif et Social **coopère** avec l'ensemble des autres professionnels concernés et **veille** tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans l'espace privé de la personne qui est également son espace de travail. »

Financement

Durée de l'accompagnement : entre 12h00 à 24h00 (selon profil)

Modalités de financement :

Nos actions d'accompagnement en VAE peuvent être financées via :

- Le **Plan de Formation**
- Le **Compte Personnel de Formation**

Armonia Formation est **référencé** en tant que prestataire **UNIFORMATION**

A savoir :

Tout accompagnement fait l'objet de signature :

*D'un contrat d'accompagnement (avec calendrier prévisionnel de réalisation de la prestation)

*D'une convention tripartite pour la prise en charge financière La facturation de notre prestation

*La phase de positionnement
ne fait l'objet d'aucune facturation.*